Retraités dans l'action

Retirats dins l'actatge

Decembre 2025 * Numéro 26

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités CFDT du Tarn et Garonne

120 rue de l'abbaye, 82000 MONTAUBAN * tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Editorial

Cet éditorial sera notre dernier avant le bulletin numéro 27 qui paraîtra après notre Assemblée générale … et les municipales des 15 et 22 mars. Les tarn-et-garonnais ont élus deux députés de l'extrême droite (Marine Hamelet (RN) au sud et Pierre-Henri Carbonnel (UDR) au nord). C'est leur droit ! C'est aussi leur droit de savoir ce que portent ces deux élu.es.

L'extrême droite prétend défendre la France en limitant le pouvoir de l'Europe. L'Europe actuelle n'est pas forcément une Europe particulièrement portée sur la défense des travailleurs et sur l'égalité fiscale, il n'en reste pas moins qu'elle constitue un ensemble qui permet de lisser les inégalités entre les différents pays européens, de mutualiser la recherche, les investissements ou la liberté de circulation. La politique migratoire extrêmement restrictive du RN (Reconquête ! c'est pire et Ciotti (UDR) pas mieux) oublie bien volontiers le rôle de cannibale de l'Afrique ou l'Asie qu'eurent les puissances européennes. On les dépouille un maximum et après on les laisse se démerder. L'uranium des centrales ne vient-il pas du Niger ?

Dans le *Libération* du 30 octobre dernier, Tania de Montaigne écrit : 14 janvier 2012, dans le programme de Marine Le Pen candidate à l'Elysée : « *La pratique du pouvoir au plus haut niveau doit être exemplaire et inciter l'ensemble du corps politique et administratif à un usage parcimonieux de l'argent public, notamment via une distinction très nette entre l'usage privé des facilités liées aux fonctions politiques ou administratives, qui doit être facturé au centime près, et leur usage professionnel. La loi prévoirait des sanctions pénales accrues en cas de non-respect de ces obligations.* » 1er avril 2025 : suite à des menaces de mort publiées sur les réseaux sociaux, Bénedicte de Perthuis, la magistrate qui a prononcé la condamnation de Marine Le Pen est placée sous protection policière !

Vous me direz qu'en période de Noël, on pourrait être plus gai dans nos propos. Peut être. Mais je préfère avertir que toutes les fêtes à venir pourraient ne pas avoir les mêmes saveurs. Passez de bonnes fêtes de fin d'année. Faites de beaux rêves en vous rappelant l'Histoire : on pense en avoir pour quelques mois avec la droite extrême puis elle se cassera la gueule. En moyenne elle y reste au moins pour une trentaine d'années. Une génération ! C'est un fils de républicain espagnol qui vous le dit.

Daniel Villa Véga

Sommaire

Page 2 Actualité.

Page 3 & 4 Actualité. Les municipales = danger

Page 5 Journée Agro-Alimentation

Page 6 & 7 Vie pratique. Calendrier.

Page 8 Vie de la CFDT locale.

Ont participé à ce numéro : Véronique Baup, Marie-Thérèse Couderc, Evelyne Haas, Eric Jubineau, François Lafite, Christiane Lopes, Christine Millet, Catherine Soldano, Daniel Villa Véga.

Actualité

LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE

ADOPTÉ

Adopté sur le fil le 9 décembre dernier, le texte de loi parait moins sévère que le projet initial du gouvernement et de sa relecture par le Sénat.

Parmi les points positifs à retenir : la revalorisation des pensions dès janvier 2026 (indexation sur l'inflation), le maintien des franchises médicales à leur niveau actuel, une progression ciblée de la CSG qui exonèrent les pensions de retraite et les produits d'épargne, une augmentation de 3% (au lieu de 2%) des dépenses de l'assurance maladie prenant en compte les problématiques du vieillissement.

247 voix pour et 234 contre (dont nos 2 députés)

Des mesures font cependant craindre un infléchissement du pouvoir d'achat des retraité.e.s comme la taxation des complémentaires santé (+2,05%) et le gel de l'AGIR-ARRCO. D'autres restent suspendues au vote du Projet de Loi de Finances comme la suppression de l'abattement fiscal des retraité.e.s.

Le cheminement rocambolesque du projet de loi n'est pas terminé. Le Sénat l'a rejeté en bloc le 12 décembre. Un nouveau et dernier vote est prévu à l'Assemblée Nationale le 16 décembre.

Rien est joué. Restons vigilant.e.s ! Les droits des retraité.e.s ne doivent pas constituer une variable d'ajustement budgétaire.

Pour préserver ses principes fondateurs, notre modèle social doit être à l'équilibre. Compte tenu des projections démographiques et des évolutions du marché du travail, des efforts devront être demandés à tous et nous en sommes conscients, mais selon une répartition équitable, selon les moyens de chacun.

Catherine Soldano

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ

Le CTS (Conseil Territorial de Santé) est une organisation qui ne marche pas trop mal dans notre département grâce au Président (M. Gauthier, ancien Directeur de l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation) de Toulouse).Lors de la dernière plénière, nous avons opté pour un projet afin de diminuer le désert médical de certains territoires .

APPORTER DES SOINS MÉDICAUX DANS LES ZONES RURALES ISOLÉES

Le projet est porté par l'APAS 82 basé à Castelsarrasin.
-Objectif: rapprocher les services de soins des populations les plus éloignées du système de santé, en ciblant les zones ou l'accès aux soins est limité, voire inexistant.

Le projet visera en priorité:
-apporter un accès aux soins facilité par un "médicobus" en apportant des soins médicaux dans les zones rurales isolées, réduisant ainsi les distances que les patients doivent parcourir, en réinsérant dans un parcours de soins, en priorité les patients en ALD sans médecin traitant.
- dans un deuxième temps, des objectifs transversaux:
  * Mise en place d'actions de prévention
  * Aide a la prise de RDV avec un spécialiste
  * Renseignements sur les droits sociaux de santé et médiation numérique.

Ce projet est multi partenarial: Conseil Départemental, sous-préfecture de Castelsarrasin, CPAM, Collectivité territoriale, conseil de l'ordre des Médecins... Les territoires ciblés sont les communes classées en ZIP (zone d'intervention prioritaire) ou en ZAC (zone d'accompagnement complémentaire). Il fonctionnera a partir de juin 2026, 5 jours par semaines, et pour le moment dans le nord et l'est du département. Pour d'autres explications, contacter F. Lafite

François Lafite

Actualité

BIENTÔT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES QUI SE PRÉPARENT PARTOUT.

j'aime bien m'attacher aux Maliens
j'aime chiner avec des Chinois,
j'aime errer à l'aveuglette avec les Ivoiriens,
j'aime me marrer avec les Marocains
j'aime les libations avec les Libanais
j'aime créer des arabesques avec les Arabes,
j'aime monter des vidéos à Montevidéo
j'aime manger des choux à Bruxelles,
j'aime siroter une suze à Syracuse,
j'aime aller là-haut avec une Laotienne,
j'aime respirer le bon air à Buenos Aires,
j'aime les rencards à Ankara,
je n'aime pas ostraciser l'autre à Assises
c'est pourquoi je ne respire pas l'aiR de haiNe

Eric Jubineau

Non, le Rassemblement national, Reconquête ! ou l'Union des droites pour la République ne sont pas des partis comme les autres. Un bon document sur le site CFDT : rapport_europe_-_comment_ont_vote_les_partis_francais

En novembre 2023, le Bureau national de la CFDT débattait et adoptait « La stratégie de la CFDT pour lutter contre l'extrême droite et le Rassemblement national », assortie d'une trame de plan d'action, conformément à la décision de faire de la lutte contre l'extrême droite et la diffusion de ses idées une des dix-sept priorités du plan d'action confédéral destiné à mettre en œuvre nos engagements pris au congrès de Lyon en juin 2022.

L'amendement de Boris Vallaud instituant un impôt sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros (taxe dite Zucman) a été rejeté par 228 contre et 172 pour. Socialistes, Gauche démocratique (PC), écologistes et LFI ont voté pour que les très riches paient au moins autant d'impôts que tout le monde ! Ce qui n'était même pas le cas avec cette taxe ! Les 500 plus grandes fortunes détiennent 42% du PIB de la France en 2025 contre 6% en 1996 ! Et quand on regarde les votes, il n'y a pas photo : 6 abstentions. Ce qui veut dire qu'il y a eu un vote de parti très suivi. La droite, les macronistes et l'extrême droite (qui défend la veuve et l'orphelin) ont tous voté contre.

La loi dite Duplomb (qui porte bien son nom) a été adoptée. Ce texte prévoit la réintroduction de plusieurs pesticides de la famille des néonicotinoïdes, la facilitation de la construction de méga-bassines, de simplifier la mise en œuvre de bâtiments d'élevage intensif, de placer l'Office Français de la Biodiversité sous l'autorité des préfets et non du ministère de l'agriculture, de préserver l'indépendance de l'ANSES chargée d'évaluer les risques sanitaires. Cette loi présentée comme un soutien aux agriculteurs ne présente aucun élément concernant le revenu des agriculteurs et, au contraire par les autorisations ajoutées, va favoriser l'agro-industrie portée par la FNSEA. Comme par hasard les 2 rapporteurs du projet de loi viennent, Julien Dive (LR) de la monoculture de l'Aisne et Sandrine Le Feur (Ensemble) du pays des algues vertes, la Bretagne ! A noter que 6 groupes étaient au grand complet et le moins représenté (LIOT – indépendants) l'était à 91%. Quand on veut être présent, on peut ! Les députés RN, ciottistes ou Horizons ont voté massivement pour cette loi tueuse des pollinisateurs.

En 2026 et plus tard, bien choisir son camp ! Les retours seront douloureux. *D. Villa Véga*

Je suis contre toutes violences faites à l'égard des femmes et toutes autres formes de violences domestiques. Pourquoi je ne veux pas m'associer aux partis d'extrême droite comme le RN ? Car ce parti politique s'est abstenu lors du vote de la Convention du conseil de l'Europe sur la Prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et les violences domestiques. Pour moi, il n'est pas possible de tolérer tout type de comportement violent envers les femmes ou tout être humain quel qu'il soit. Alors, je vous engage à marcher sur mes pas.

Veronique BAUP

Pourquoi je ne vote pas RN? Parce que : - Ils ont un double discours sur les questions sociales. Ils votent contre l'augmentation du SMIC et l'ISF et en même temps font croire qu'ils défendent le pouvoir d'achat des classes populaires.
- Ils défendent la préférence nationale en faisant croire que la cause des dépenses est "l'assistanat"et les "immigrés"

Evelyne Haas

Municipales (suite)

Je ne voterai pas pour le rassemblement national *qui vient de voter ce 13 novembre 2025, pendant la COP 30, un affaiblissement des mesures du Pacte Vert visant à soutenir « la transition vers une société équitable et prospère répondant aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et pour améliorer la qualité de vie des générations actuelles et futures ».*

Notamment la directive sur le ***devoir de vigilance*** *des entreprises, les obligeant à* ***identifier, prévenir, traiter et réparer les risques et les violations en matière de droits humains, d'environnement et de climat*** *liés à leurs activités, celles de leurs filiales, leurs sous-traitants ou leurs fournisseurs, y compris en dehors de l'Europe.*

Faisant passer cette obligation initialement prévue pour les entreprises de plus de 1000 salariés à 5000 ! et d'un chiffre d'affaires supérieur à 450 millions d'euros à désormais 1,5 milliard € !!!!!!

Les grands groupes remercient le rassemblement national pas moi ! https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251106IPR31296/simplification-des-rapports-sur-la-durabilite-et-du-devoir-de-vigilance

Christine Millet

Pourquoi je ne voterai pas pour le Rassemblement National ou les partis qui prônent les mêmes thèses

Il n'est pas question ici de donner des leçons à quiconque, mais juste de partager quelques-unes des raisons principales qui m'empêchent – et m'empêcheront – de voter un jour pour ce parti.

C'est d'abord l'origine et l'histoire de ce parti qui suscite pour moi inquiétude et répulsion : Front National ; Rassemblement National, le nom change, le fond reste, sans oublier d'y ajouter ses cousins et avatars ; sous le vernis qui a évolué, la base reste inchangée : Liberté, Égalité, Fraternité, la devise de notre pays foulée aux pieds.

Engagée syndicalement depuis le début de ma carrière professionnelle, je veux pointer du doigt ici les risques pour le syndicalisme, l'action syndicale au quotidien, et pour les travailleurs et travailleuses dans les entreprises.

Projets inscrits dans les programmes ou amendements déposés lors des débats à l'Assemblée nationale révèlent combien ce(s) parti(s), s'ils accédaient au pouvoir, sèmeraient la division, la discrimination : fin du monopole des listes syndicales au 1er tour des élections professionnelles : tentatives d'exclure les CDD du vote aux élections professionnelles, de même que les travailleurs immigrés ne lisant pas le français, de rallonger l'ancienneté requise nécessaire pour voter ; « préférence nationale » appliquée à l'entreprise : deux salariés faisant le même travail dans le même bureau, le même atelier ou sur le même chantier, n'auraient pas les mêmes droits à cause de leurs origines différentes.

Cela deviendrait réalité ! Comment comprendre et comment se résoudre à ces attaques contre ces éléments de démocratie dans l'entreprise ?

Marie-Thérèse Couderc

Notre région CFDT a initié un groupe de travail sur les pratiques et idées d'extrême droite. Vue "notre" représentation à l'Assemblée Nationale, le Tarn et Garonne est particulièrement concerné par ce problème et on doit réfléchir sur la démocratie qui met en selle des mouvances douteuses. Notre extrême droite pourrait apparaitre comme un simple avatar folklorique de la droite. Il n'en est rien et il faut analyser la situation politique mondiale pour bien voir ***le danger.*** *Les avatars de l'extrême droite progressent partout : Au niveau européen l'extrême droite progresse et "nos" députés vont constituer un groupe de pression avec les néonazis allemands (afd) et les néo franquistes d'Espagne (sans oublier des groupes moins importants du même acabit). Au niveau mondial, nous pouvons remarquer, en Amériques Donald Trump et Elon Musk qui enjoignent de plus petits pays de voter pour des "patriotes" sous peine de sanctions économiques. Poutine persiste dans ses agressions impérialistes avec la bénédiction du Patriarcat de Moscou. En Israël, les assassins d'Itzac Rabin sont au pouvoir et la guerre ne risque pas de cesser. On retiendra que Trump et Netanyaou sont au pouvoir à l'issue d'élections démocratiques...*

`N'en jetons plus et ne votons pas pour la droite et l'extrême droite.

Louis Coubes

JOURNÉE AGRICULTURE & ALIMENTATION ORGANISÉE PAR L'UTR

LA DÉPÊCHE Mardi 25 novembre 2025

NÈGREPELISSE

De g. à d. : Claire Etineau, M.-Agnès Brandy et Marjorie Pochez.

Journée agriculture et alimentation réussie

La CFDT retraités, en collaboration avec le groupe local du pacte du Pouvoir de vivre, a réuni une cinquantaine de personnes à l'hôtel des Arts pour participer à la journée d'échanges sur le thème « Agriculture et alimentation ».
Murielle Lagarrigue, diététicienne au conseil départemental, a présenté une alimentation anti-inflammatoire visant un équilibre entre Oméga 3 à privilégier et Oméga 6 à réguler. Celle-ci avait concocté avec le restaurateur un menu coloré et équilibré qui a ravi les convives.
Ensuite une table ronde permettait de poser quelques jalons sur cette thématique. Jérémy Fraisse, agriculteur à Bioule, engagé dans l'agriculture de conservation des sols pour préserver fertilité, biodiversité et résilience de ses cultures. Guillaume Pagès s'inspire de la forêt et travaille avec des engrais verts pour un sol en meilleure santé. Il privilégie les circuits courts avec la maison des producteurs de Saint-Etienne-de-Tulmont dont il est un responsable. Maëva Borin, de la Confédération paysanne, a été inspirée par ses voyages et ses rencontres, notamment au Mali, pour se lancer dans l'agriculture. Une agriculture dense de fruitiers en écosystème avec un élevage de poules. D'autres regards étaient portés sur notre assiette. Marjorie Pochez, du Secours catholique, a livré des chiffres troublants sur les coûts cachés de notre alimentation : 8 millions de personnes en France n'ont plus les moyens de bien manger, + 160 % de prise en charge du diabète en quelques années... Marie-Agnès Brandy, du pôle d'équilibre territorial, nous a présenté les initiatives locales autour de l'alimentation en pays Midi-Quercy qui visent à développer une alimentation locale, durable et de qualité. Enfin Claire Etineau, ingénieure agro, a fait un pas de côté bienvenu en pointant le lien entre alimentation, santé mentale et bien-être. Initiative à renouveler.
Contact tarnetgaronne@retraites.cfdt.fr

Cette journée publique organisée le 14 novembre dernier au sein du restaurant « Les gourmandises » de Nègrepelisse était une première pour nous.

Nous avons d'abord du définir de façon assez précise le thème de cette journéeensuite choisir un lieu adapté, ensuite trouver les intervenants permettant une bonne information au public présent (une bonne cinquantaine de personnes dont la moitié non membres de l'UTR).

Les anti-oxydants Oméga 3 n'ont plus de secret pour nous ! Tout comme les conditions d'implantation et d'exploitation de jeunes agriculteurs ou agricultrices. Trois intervenantes ont permis d'aborder cette problématique sous des angles différents : le vrai coût de l'alimentation, l'administration territoriale de la politique agricole locale et le lien entre bien-être et alimentation vu sous l'angle santé mentale, particulièrement pointée à notre époque. Le trio de militant.es qui a œuvré en amont, Michèle Bottega—Mary Chalot—Gérard Thiercelin, a été particulièrement efficace et a grandement participé à la réussite de cette journée.

Je me suis laissé dire que ça leur a bien plu et que …..

Daniel Villa Véga

ASSECO 82 sur de bons rails

L'**ASS**ociation **É**tudes et **CO**nsommation (ASSECO) a pour but de représenter et défendre les intérêts des consommateurs et des locataires.

L'ASSECO est une association agréée de consommateurs créée par la CFDT en 1981. Elle est présente en Occitanie Pyrénées Méditerranée depuis 1985 et s'est constituée en association régionale en 2004. Depuis, elle s'est renforcée au niveau départemental. Notre présence manquait dans le Tarn et Garonne. Aussi, une antenne ouvrira en janvier 2026.
Notre association se propose :

- d'accompagner et défendre nos adhérents en cas de problèmes liés à la consommation courante, au logement (paiement des loyers, des charges...), aux transports (scolaires, VSL...), à l'environnement (travaux, pollutions, …) et d'une manière générale aux conditions de la vie quotidienne.
- d'agir de manière solidaire et pérenne pour faire avancer les droits des citoyens consommateurs. Par leur action au sein de plusieurs instances locales (Commissions de surendettement, CODERST, C.A. d'offices HLM...) les militants ASSECO-CFDT participent à l'amélioration des droits des consommateurs et usagers dans le respect de l'intérêt général.
- d'assurer la représentation de ses adhérents dans les diverses instances qui traitent des questions relatives à la consommation, le surendettement, le logement, l'environnement, les services publics, etc...
- d'exercer les procédures juridiques relatives à la défense collective des intérêts des consommateurs.
- d'enrichir, par sa fonction d'expertise, l'analyse et la réflexion des adhérents sur de nombreux sujets de société : pouvoir d'achat, politique du logement, services publics, développement durable, politique de santé, commerce équitable…

C'est un service supplémentaire qu'offre l'UTR aux retraités du département puisque l'adhésion à l'ASSECO sera comprise dans le montant de l'adhésion à notre syndicat. Cette proposition est valable pour l'ensemble des syndicats CFDT du département.

D'ores et déjà, nous lançons la campagne HLM 2026. Actuellement, l'ASSECO Occitanie siège dans quatre CA d'OPHLM, nous pouvons faire mieux. Pour mieux connaître les problématiques du parc locatif, et pour défendre les locataires, nous devons être présents sur toutes les élections des CA d'OPHLM du département. Si vous êtes concernés :
https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/contenu/telechargement/2286/13700/file/Liste%20des%20organismes%20HLM.pdf
N'hésitez pas à nous contacter :
par courrier : ASSECO CFDT 82, 120 rue de l'abbaye, 82000 Montauban
par tel. : 06 .38.35.14.43 ; par courriel : en attente
une permanence ouvrira de 10 à 12 h. le dernier vendredi de chaque mois à Caussade.

Eric Jubineau

O' Babeltut

« On se fait un théâtre ? Moi qui n'aime pas conduire la nuit, j'ai une solution ! »

A l'est du département :
Si vous habitez à Saint Antonin Noble Val ou à côté vous pouvez profiter des ***Transports Culturels*** organisés par l'association O'Babeltut.
Programmation 2025-2026 : http://www.obabeltut.com/transports-culturels-2025-2026/
Au prix normal du billet du spectacle il faut ajouter 3€ de transport par personne et par spectacle ainsi qu'une adhésion annuelle de 5€ par adulte et 2€ par enfant. Les transports se font en co-voiturage ou en bus.
Le Babeltut défraie le ou la propriétaire sur la base d'un forfait : aller/retour St-Antonin/Toulouse 40€ (voiture 5 places), 45€ (voiture 7 places) ; aller/retour St-Antonin/Albi 20€ (voiture 5 places), 25€ (voiture 7 places).

Christine Millet

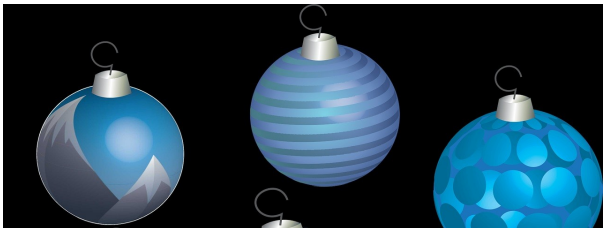

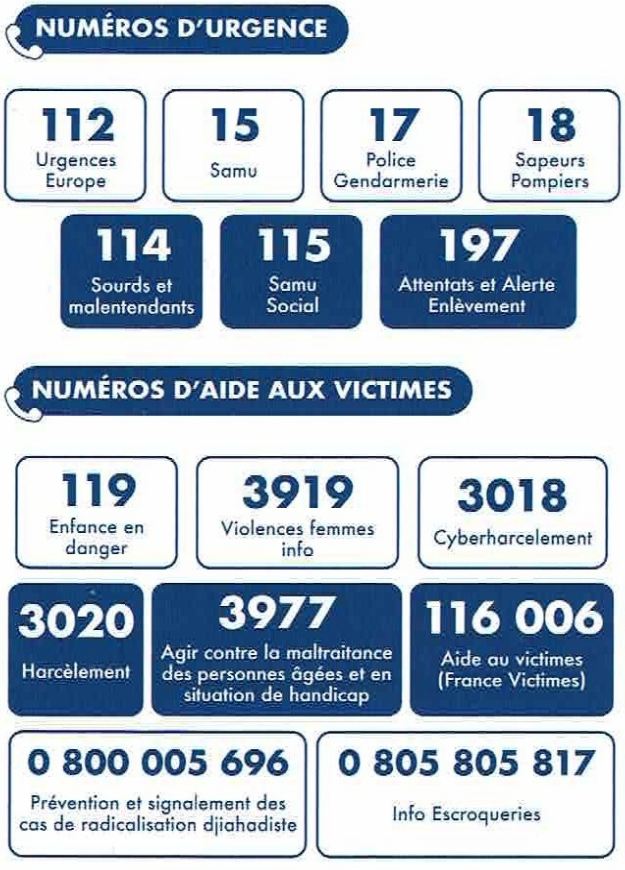

Calendrier

Ma 6 janvier Coque des rois

Me 14 ou 21 janvier GL PPdV 82

Sa 17 janvier Café—débat « Les réseaux sociaux » : Toulouse sud

Ma 3 février Bureau UTR

Je 19 février Conseil UTR

Ve 20/21 février Festival « Docus en terre » Beaumont-de-Lomagne

Di 15 mars Municipales—1er tour

Di 22 mars Municipales—2e tour

Je 26 mars AG UTR

5/6 avril WE de Pâques

Je 9 avril Bureau UTR

Ve 17 avril Envoi du bulletin n27

Ma 5 mai Conseil UTR

Je 2 juillet Rencontre PPdV Occitanie

Assemblée générale CFDT 82

Une trentaine de militants et militantes étaient réunis mardi 2 décembre à Montauban pour assister à l'Assemblée Générale de l'Union Territoriale Interprofessionnelle CFDT Tarn et Garonnaise.

C'est quoi une UTI ?
C'est la structure de proximité interpro de la CFDT. Une déclinaison de l'Union Régionale.
Ce qui en fait son unicité : les marqueurs de son territoire.
Son but ?
Outiller les syndicats et les mandaté·es, fédérer les militants et militantes autour d'événements ponctuels rythmant notre vie syndicale, orienter les salarié·es pour trouver la bonne personne qui répondra à leurs attentes et éventuellement les défendre
L'assemblée générale est un temps de bilan et de projection : ce qu'on a réalisé : réussites et difficultés et ce qu'on se propose d'accomplir pour les 2 ans à venir.
5 délégué·es de notre syndicat y assistaient : Marie-Thérèse, animatrice de la commission juridique ; Daniel secrétaire de l'Union Territoriale des Retraités, Éric futur animateur de l'Asseco, Nadine, Christine et Gérard, ex et futur·es membres du collectif (instance des représentants et représentantes des syndicats de l'UTI).
Outre notre présence retraitée, un grand nombre de syndicats étaient représentés + des invité·es : Secrétaires d'Unions Départementales voisines (Lot, Tarn, Aveyron), Philippe Béco (URI) et un partenaire MACIF.
Malgré un engagement militant réputé trop faible, les responsables ont relaté ce qui avait été réalisé : permanence juridique, accueil sur site, envoi des Protocoles pré-électoraux, présence CFDT aux intersyndicales, organisation des manifestations notamment contre la réforme des retraites…
Rapport d'activité voté à 100%
Résolution volontairement restreinte et dépendante du futur engagement militant votée à plus de 96%
7 personnes issues des syndicats de notre département se sont présentées pour animer l'UTI toutes élues.
À l'issue de cet exercice démocratique et à l'heure où nous publions ces lignes, l'équipe d'animation n'est pas connue.

Christine Millet

Conseil de l'UTR

Montauban—3 décembre 2025

Le conseil s'est penché sur l'actualité (Financement protection sociale, progression extrême droite) (page 2,3,4)

Bilan de la journée du 14 novembre (voir page 5).

La commission « Loisirs » a proposé quelques sorties comme le musée du jouet à Montauban et la SCOP Elaul, le cloître de Moissac et les Ets Boyer, les balais de Grisolles et le musée Calbet, le château de St Projet, etc…

Les initiatives du CTS 82 (voir page 2)

La création de l'antenne Asseco (voir page 6)

Des nouvelles du groupe local du Pacte du Pouvoir de Vivre

Les commissions réunies le 5 novembre ont fait leur compte-rendu avec, par exemple, un retour des journées d'aide à l'utilisation de l'outil informatique

Daniel Villa Véga